

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 41 (1896)
Heft: 1

Artikel: Le nouveau canon français de campagne de 120 court
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348234>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

presque totalement abstenus de boissons alcooliques. La patrouille 3 (Weissenstein) avait déjà trouvé la neige à la Reuchenette, et plus loin la glace recouvraila route. Sur la route du Weissenstein (col 1060 m. d'altitude), la hauteur de neige était de 40 cm. ; de là le retour tardif à Berne.

La patrouille 4 était arrivée à 7 h. du soir, par la plus complète obscurité, au passage de l'Aar, près d'Oltingen ; ce passage, par bateau, n'est pas établi de manière à permettre le transport de chevaux. Les passeurs refusèrent d'abord de tenter le passage de ceux de la patrouille. A la fin trois hommes se déclarèrent disposés à essayer. Le lit de la rivière fut sondé à l'aide de perches depuis un canot de pêcheur. Des falots furent transportés à l'autre bord pour servir de point de direction ; puis les chevaux furent dessellés et les selles passées dans le bateau. Les chevaux traversèrent à la nage, conduits l'un après l'autre à côté du bateau.

L'aspirant de Rham montait un cheval qui se refusa absolument à cette opération. Le cavalier passa alors à cheval dessellé la rivière enflée.

Cette traversée, au milieu de la nuit obscure, est certainement un acte de courage de la part de ce futur officier de cavalerie. Grâce à cette circonstance, qui retarda beaucoup la marche de la patrouille, celle-ci n'arriva qu'à 1 h. après minuit à Fribourg. Le lendemain, le chemin couvert de glace obligea de conduire les chevaux à la main de St-Antoine jusqu'à Schwarzenburg (environ 8 km).

Les rapports de reconnaissance furent, sans exception, des travaux clairs et très utilisables.

Nous pensons que ces faits méritent d'être rendus publics ; ils montrent quelles rudes tâches sont demandées à nos futurs officiers de cavalerie. En outre, ils contribuent pour une bonne part à l'excellent esprit dont sont animés dans la cavalerie les chefs et la troupe. Ceux qui médissent continuellement de cette arme et de sa direction, et prétendent voir même dans son état d'à-mé presqu'un danger pour le libre développement de notre nation, voudront bien remarquer que sous cet uniforme tant regardé de travers battent de braves cœurs.

(Traduit de la *Schweizerische Monatschrift für Offiziere aller Waffen*).



Le nouveau canon français de campagne de 120 court.

Le règlement relatif au service des nouvelles « batteries lourdes », approuvé par le ministre de la guerre le 28 mai 1895, vient d'être mis entre les mains des intéressés et publié. Il donne, entre autres, les renseignements ci-après :

Le poids du nouvel obus est de 20 kil. 350, soit deux fois et demi celui de l'obus de campagne ordinaire.

Toutes choses égales d'ailleurs, le nouveau canon est donc deux fois et demi plus puissant que le canon de campagne.

Les projectiles lancés par le nouveau canon, qui est dénommé par la nomenclature officielle « canon de 120 court » sont au nombre de deux : un obus à balles à charge arrière dénommé « modèle 1891 », et un « obus allongé ».

L'obus à balles, modèle 1891, contient une charge d'éclatement de 280 grammes. Cette charge est composée de la poudre dénommée F⁵ par la nomenclature.

Le chargement en balles comprend 630 balles en plomb durci, du poids de 12 grammes chacune, soit en tout 7 kilogrammes 560 grammes de chargement utile, ce qui correspond à 37 pour 100 de son poids total.

L'obus à balles agit contre les obstacles par le choc et contre les troupes par ses éclats.

Quant à l'obus allongé, qui, comme son nom l'indique, a la plus grande longueur possible, soit quatre calibres, il est rempli de mélinite ; il se distingue de l'obus à balles non seulement par sa longueur, mais par la couleur de la peinture qui le recouvre, qui est jaune, tandis que celle de l'obus à balles est rouge.

La charge de poudre est enfermée dans la gargousse, qui consiste en un sachet de toile amiante.

Cette poudre, qui porte le signe B C dans la nomenclature, et qui est dite poudre sans fumée, se compose de lamelles d'aspect corné réunies en fagots. Le poids de ces lamelles est susceptible de prendre trois valeurs qui correspondent dans la nomenclature à la charge normale, à la charge moyenne et à la petite charge du canon de 120 court.

La charge normale est de 550 grammes ; la charge moyenne est de 330 grammes, et la petite charge de 220 grammes.

La raison de cette variété des charges est tirée de la nécessité de les proportionner à l'angle de chute qui convient le mieux aux effets du projectile dans chaque circonstance de guerre. Il y a là la même difficulté à surmonter que dans le tir en brèche, usité autrefois dans les sièges.

Le nouveau canon est en acier, comme le canon de campagne en service ; son poids est de 660 kilogrammes ; le poids de son affût est de 785 kilogrammes, ce qui donne 1475 kilogrammes pour l'arrière-train de la voiture. L'avant-train pèse lui-même 890 kilogrammes ; ce qui conduit au poids total de 2365 kilogrammes, qui dépasse sensiblement la moyenne théorique admise actuellement par les artilleurs comme convenable au transport de l'artillerie de campagne.

Une particularité du nouveau canon donne à sa silhouette une figure originale ; elle consiste dans son manchon à tourillons, en bronze, qui

l'enveloppe en son milieu et lui est réuni par l'intermédiaire d'un frein hydropneumatique, tandis qu'il est assemblé à l'affût par des tourillons.

Le frein hydropneumatique se compose d'un « Corps de pompe » en acier contenant de l'huile minérale, relié au canon par la lunette de la frette de culasse et d'un « réservoir d'air » ou « récupérateur » vissé dans la lunette du manchon à tourillons.

Lorsque le coup part, le canon recule dans le manchon, en entraînant le corps de pompe. Le frein est agencé intérieurement de manière que ce mouvement presse sur le liquide contenu dans le corps de pompe et le force à s'écouler, en soulevant une soupape chargée et en comprimant l'air du récupérateur, ce qui limite le recul du canon.

A la fin du recul, l'air comprimé exerce une poussée sur le liquide pour le faire rentrer par de petits orifices dans le corps de pompe et pour ramener celui-ci en avant et le canon en batterie. Le recul maximum que le canon peut prendre dans le manchon est de 475 millimètres.

Le nouveau canon présente une légère prépondérance de culasse, lorsqu'il est placé horizontalement.

L'affût du canon se compose du grand affût et du petit affût.

Le petit affût est relié au grand affût par la « lunette de l'entretoise lunette » engagée sur le « pivot de l'entretoise pivot du châssis » où elle est maintenue par un écrou.

Pour la route, le petit affût est brûlé à la table du grand affût par l'intermédiaire de l'œil d'une « traverse à charnière articulée ».

Pour le tir, la traverse est relevée et fixée à un piton double du petit affût.

Comme on le voit, le canon de 120 court constitue une pièce nouvelle à tous les points de vue. Beaucoup plus complexe et plus lourde que le canon de campagne en service, cette pièce exigera une instruction spéciale de la part du personnel appelé à la servir.

A C T E S O F F I C I E L S

Le Conseil fédéral a procédé aux nominations suivantes de commandants de brigade de l'infanterie d'élite :

VI^e brigade: M. Jean de Wattenwyl, lieutenant-colonel, à l'Elfenauprès Berne, actuellement commandant du 8^e régiment, avec promotion au grade de colonel.

XI^e brigade: M. Robert Weber, colonel dans l'état-major général, à Berne, avec transfert dans l'infanterie et sous la réserve que, vu les fonc-